Éducation MANITOBA

Volume 7
Numéro 3
Mai 2009

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Apprentissage et vie : Message du ministre

L'apprentissage se fait dans divers contextes. Les élèves apprennent dans la salle de classe, mais ils apprennent aussi au moyen de l'expérience professionnelle, du service communautaire et des activités parascolaires. La façon dont les jeunes procèdent au traitement de leur apprentissage a un effet sur leur développement individuel et éclaire leurs choix futurs. Les expériences d'apprentissage leur donnent les connaissances, les compétences et les attitudes qui façonneront leurs carrières et leurs parcours, et elles auront un effet sur les collectivités manitobaines.

En reconnaissant que le perfectionnement professionnel est essentiel au bien-être social et économique de tous les citoyens, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ECJM) est entré en partenariat avec les ministères de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce, de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, de la Justice, du Travail et de l'Immigration et la Commission de la fonction publique pour lancer l'Initiative en développement de carrière (IDC). Cette initiative est conçue pour :

- aider les Manitobains à développer les connaissances et une capacité qui leur permettent de se fixer et de réaliser des objectifs professionnels et de vie;
- fournir aux Manitobains des ressources et des services de soutien de qualité, leur permettant de faire des choix éclairés en matière d'éducation, d'emploi et de formation;
- mettre à la disposition du secteur de l'industrie, des établissements d'enseignement et de formation, des ministères et de tous les intervenants en développement de carrière un mécanisme de collaboration et d'échange de renseignements.

On a intégré à l'IDC la reconnaissance du fait que l'apprentissage est un processus individuel et qu'il a lieu dans de nombreux contextes et de nombreuses façons. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le développement de carrière, consultez le site Web : <www.manitoba.ca/developpementdecarriere>.

Dans le cadre de l'IDC, nous aidons les élèves à faire le lien entre les connaissances acquises à l'école et leur expérience de vie à l'extérieur de l'école. Nous encourageons les élèves à étudier à fond leurs perspectives de carrière et leurs plans d'avenir, et à faire des choix éclairés relativement au parcours qui les mènera vers l'emploi, le travail autonome, les études et la formation postsecondaires. À cette fin, ECJM offre des ressources qu'on retrouve à <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/ressources.html>.

La Division Jeunesse Manitoba d'ECJM s'intéresse à aider les jeunes à prendre des décisions scolaires, professionnelles et personnelles qui auront un effet positif tout au long de leur apprentissage et de leur vie active. Pour appuyer les élèves dans la planification de leur avenir, la Division a mis en œuvre plusieurs programmes de développement de carrière qui visent à promouvoir l'expérience de travail et à encourager les élèves à poursuivre leurs études, notamment le programme Jeunes entrepreneurs, Objectif carrière, le Programme de mentorat axé sur les carrières dans les arts et les Stages professionnels.

La Division Jeunesse Manitoba veille aussi à brancher les jeunes sur les programmes de bénévolat, de leadership et de citoyenneté leur fournissant une occasion de se doter de compétences précieuses relatives à l'employabilité qui les mèneront à se créer des réseaux, à apprendre, à élargir leurs horizons et à faire quelque chose de pratique au sein de leur école et de leur collectivité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes, les services et les initiatives de leadership offerts par la Division, consultez <www.edu.gov.mb.ca/youth/index.fr.html>.

Nous continuerons à trouver des moyens pour fournir des occasions aux jeunes Manitobains qui leur assureront un apprentissage fructueux et qui appuieront un large éventail d'expériences et de ressources pédagogiques. Ces occasions sont essentielles dans l'acquisition et la compréhension de nouveaux renseignements, et dans la réalisation du potentiel des jeunes à titre de citoyens productifs et d'apprenants qui continueront leur apprentissage tout au long de leur vie.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse
Peter Bjornson

À l'intérieur

Discussions sur l'apprentissage	2
Les Écoles éco-globes célèbrent l'EDD	2
Brillez par votre présence!	3
Les facilitateurs scolaires de l'Option Études indépendantes	4
Mise à jour des programmes d'évaluations nationales et internationales	5
Nouvelle évaluation en lecture et en notions de calcul en 3e et 4e années	6
Planification de transition à l'intention des élèves ayant des besoins spéciaux	6
Les arts, la littératie et les programmes d'études	7
Français intensif et français approfondi	8

Discussions sur l'apprentissage

par Linda Thorlakson

La discussion peut s'avérer un outil puissant pour faciliter le changement. En échangeant avec d'autres, on améliore sa compréhension et on se procure des occasions qui servent à développer des plans et des initiatives tout en favorisant la collaboration. Dans cette optique, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ECJM) a récemment entamé avec des partenaires du milieu de l'éducation des discussions sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

Une série de discussions axée sur les moyens d'améliorer l'apprentissage grâce aux données d'évaluation a été commencée lors de réunions individuelles entre les sous-ministres adjoints du Ministère et chaque directeur général de la province, pendant lesquelles les sous-ministres adjoints ont interrogé les directeurs généraux sur leur utilisation des données d'évaluation provinciales ou divisionnaires pour déterminer les lacunes qui existaient sur le plan de l'apprentissage. Une équipe de conseillers pédagogiques en évaluation a assuré un suivi à ces visites et, par la suite, a aidé les divisions à interpréter les données et à prévoir des moyens d'améliorer les processus d'évaluation ou de combler les lacunes en matière de rendement. Certains thèmes communs ont surgi de ces visites, dont voici :

- De nombreuses divisions travaillent d'une façon ou d'une autre à la réforme de l'évaluation depuis bon nombre d'années. Les divisions qui ont réalisé des progrès appréciables dans la promotion de l'évaluation au service de l'apprentissage ont un facteur en commun, soit la capacité de rester fixées sur leur objectif sur une longue période de temps. Ces divisions ont investi des ressources considérables dans l'apprentissage professionnel et dans l'absence autorisée des enseignants pour permettre la collaboration et l'échange.
- Certaines divisions modifient et enrichissent actuellement les moyens de communication avec les parents sur l'apprentissage des élèves. Dans bon nombre d'écoles, on met à l'essai de nouveaux bulletins scolaires et on met en place un modèle de rencontre qui fait intervenir l'élève.
- En même temps que les divisions étudient et cherchent à améliorer leurs processus d'évaluation et de communication, elles font valoir un besoin pour une meilleure définition des apprentissages essentiels contenus dans les programmes d'études et pour un soutien qui leur permettrait de favoriser une approche plus cohérente en matière d'évaluation de l'apprentissage à l'échelle de la province.

Une autre discussion importante a été amorcée à l'automne de 2008. ECJM a tenu une table ronde sur les liens qui existent entre les programmes d'études, l'enseignement et l'évaluation dans un système d'apprentissage axé sur les résultats, et cet événement a fait intervenir des représentants des divisions scolaires de partout dans la province. Les participants à la table ronde ont souligné le besoin de bien définir les catégories d'apprentissages essentiels des programmes d'études du Ministère pour en faire les éléments centraux de l'enseignement, de l'évaluation et de la communication des résultats.

Le rendement des élèves est meilleur lorsque ces derniers connaissent leurs objectifs d'apprentissage et les critères de réussite ou même lorsqu'ils participent à la formulation de ces objectifs et critères. Leur rendement augmente davantage lorsque ces objectifs sont visés par l'enseignement et l'évaluation, et lorsque les élèves participent aux contrôles et à la communication de leur progrès tout au long du parcours qui mène à la réalisation des objectifs.

Puisque les éducateurs affrontent ces questions cruciales, plusieurs discussions sur la façon de procéder sont nécessaires et, d'ailleurs, ont lieu. Les occasions que ces discussions collectives offrent en matière de collaboration et d'apprentissage aideront les efforts continus de l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Rachel Soufi
Conseillère pédagogique en évaluation
Téléphone : 204 945-6926 ou
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6926
Courriel : rachel.soufi@gov.mb.ca

Les Écoles éco-globe célèbrent l'EDD

par Anne MacDiarmid

L'initiative de reconnaissance des Écoles éco-globe a été conçue pour célébrer l'engagement des écoles relatif à l'éducation au développement durable (EDD) au cours de l'année scolaire 2008-2009 et pour faciliter l'échange d'idées et de pratiques novatrices. De plus en plus, les élèves adoptent des mesures concrètes, se font entendre et collaborent pour se ménager un avenir plein d'espoir.

Toutes les écoles manitobaines subventionnées peuvent soumettre en ligne une demande de reconnaissance au plus tard le 15 mai 2009. À l'automne de chaque année scolaire, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba (ECJM) reconnaît les initiatives des Écoles éco-globe.

ECJM et les écoles du Manitoba ont fait de l'EDD une priorité. Les élèves font l'acquisition de connaissances sur l'interdépendance des trois éléments du développement durable : la santé et le bien-être humains, l'environnement et l'économie. Ils se créent également des valeurs qui reflètent l'importance d'un équilibre et d'une harmonie continus, du perfectionnement des compétences nécessaires à la prise de décisions équitables et d'un engagement relatif aux pratiques quotidiennes qui font preuve de responsabilité personnelle et qui assurent le développement durable.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Écoles éco-globe et sur d'autres programmes, consultez le site Web ministériel de l'EDD à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html> ou communiquez avec :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique, sciences humaines
Téléphone : 204 945-6943
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6943
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

Brillez par votre présence!

par Gerri Zacharias, l'Université de Winnipeg

Le programme *Shine On* est le fruit d'un partenariat entre l'Université de Winnipeg et la Direction générale de l'éducation des Autochtones du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba. C'est une initiative stratégique qui vient élargir la portée des efforts, inciter la participation de l'ensemble de la collectivité à la création de possibilités servant à développer dans le centre-ville la capacité, l'apprentissage global, l'enrichissement culturel et stimuler la création d'un milieu qui favorise la mise en commun des ressources.

Shine On est spécialement conçu à l'intention des élèves autochtones des écoles secondaires du centre-ville. Axé sur la transition, il prépare les élèves aux études postsecondaires, mise sur le sens d'appartenance au sein du milieu universitaire et aide les élèves à jouer un rôle actif dans leur propre épanouissement et développement. Cette initiative aide les élèves à se créer des liens solides avec les éducateurs et les administrateurs, leur fournit un accès aux programmes scolaires et les encourage à réaliser leur potentiel scolaire en plus de leur donner une formation postsecondaire.

Dans le cadre de ce programme, l'Université de Winnipeg offre les programmes Eco-Kids et Enviro-Tech par l'intermédiaire de son centre d'apprentissage novateur. Le programme Enviro-Tech, qui vise les jeunes du secondaire, intègre les enseignements traditionnels autochtones aux sciences de l'environnement. Il exploite à bon escient le potentiel scolaire des élèves en leur offrant une formation qui porte sur la résolution de problèmes par des moyens créatifs, sur le développement des qualités de chef et sur d'autres techniques favorables à la réussite scolaire et individuelle.

Grâce à l'initiative *Shine On*, les élèves du secondaire auront la chance d'occuper un emploi d'été à temps plein à l'Université de Winnipeg à titre de mentor dans le domaine du développement communautaire. Dans le cadre de leur emploi d'été, ils travailleront auprès de plus de 700 enfants du centre-ville qui participent chaque été au camp Eco-Kids organisé par l'université, l'un des programmes de camp d'été les plus importants offerts à Winnipeg pendant la journée, destinés aux enfants autochtones et du centre-ville. Il embauche 20 étudiants de l'Université de Winnipeg dans des postes de moniteurs cadres.

Une autre composante de *Shine On* assure la création de liens entre les familles et les organismes communautaires dans le but de les sensibiliser aux possibilités offertes en matière d'éducation, y compris les bourses, les emplois et d'autres programmes d'accès. Le fonds de perspectives (Opportunity Fund) est une initiative conçue pour améliorer l'accès. Ce fonds est un programme compréhensif composé de trois volets (les bourses d'accès rapide, le microfinancement et les crédits pour frais de scolarité) et ces formes d'aide sont destinées aux élèves de la 4e année jusqu'aux apprenants adultes. Dans le milieu universitaire canadien, l'approche de l'apprentissage rémunéré est particulière. Elle est conçue pour aider les enfants autochtones, les jeunes provenant de pays affectés par la guerre et de groupes de réfugiés, et les élèves des quartiers du centre-ville à obtenir une aide financière et de l'encouragement favorisant la réussite scolaire.

Les participantes du programme Shine On Shawnie Davis, Kayshia Luce et Kylie Sais.

« *Shine On* sert à piquer l'intérêt des élèves pour les études supérieures bien avant qu'ils mettent les pieds à notre université. Le travail de cette initiative aide à les sensibiliser aux perspectives d'avenir pour qu'ils puissent eux-mêmes, un jour, envisager la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires et de suivre des études universitaires. » (traduction libre)

– Lloyd Axworthy, Ph.D., président et recteur de l'Université de Winnipeg

Cette approche pratique permet aux élèves du secondaire de gagner en confiance, de développer un sens d'appartenance et de faire du campus universitaire leur propre milieu. Le programme supprime les obstacles habituels qui existent entre l'université et le quartier avoisinant et a pour but ultime de faire augmenter le taux d'obtention de diplômes.

Les facilitateurs scolaires de l'Option Études indépendantes

par Marianne Fenn

La Section de l'apprentissage à distance offre des cours d'Option Études indépendantes (OEI) aux élèves qui fréquentent l'école. Ces cours respectent leur horaire et leur permettent de suivre des cours qui ne seraient pas offerts autrement. Il existe 73 cours OEI obligatoires et facultatifs de la 7e à la 12e année, dont 19 offerts en français.

Les écoles ont des facilitateurs désignés qui servent de lien important entre la Section et les écoles du Manitoba. Agents de liaison entre l'élève, l'école et la Section, ils exercent les responsabilités types suivantes :

- veiller à ce que les élèves qui présentent une demande de cours OEI aient obtenu l'autorisation du directeur d'école ou du facilitateur et qu'ils aient dûment rempli le formulaire de demande;
- veiller à ce que les élèves aient accès au matériel nécessaire lié au cours (p. ex., les manuels scolaires, les vidéocassettes);
- rencontrer régulièrement les élèves pour suivre leur progrès;
- soumettre tout devoir, test, projet ou toute rédaction de l'élève et le lui remettre une fois reçue du bureau de l'OEI;
- veiller à ce que les parents ou le tuteur légal soit au courant des progrès de l'élève;
- aider les élèves à régler toute difficulté qu'ils pourraient rencontrer dans le cours et leur fournir l'encouragement nécessaire pour respecter les dates d'échéance et terminer les travaux à temps.

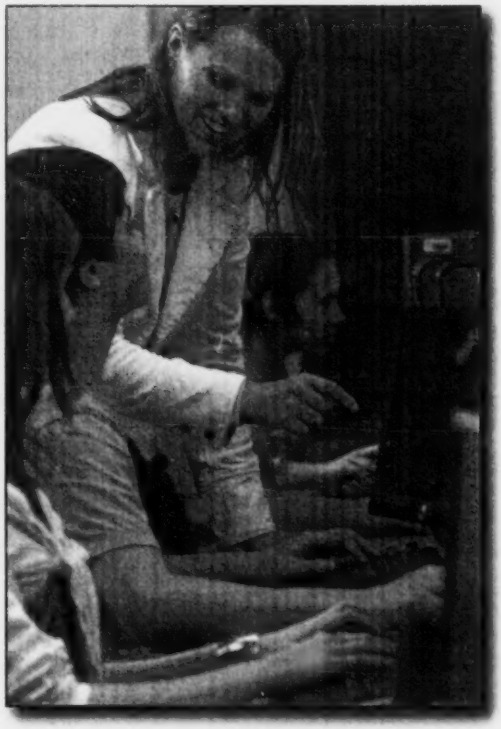

Selon les facilitateurs, l'OEI présente des avantages pour les élèves :

C'est une solution de rechange qui répond bien aux besoins des élèves en raison de la souplesse (les échéanciers, l'offre et le choix de cours).

L'OEI donne aux élèves l'occasion d'obtenir des crédits de sorte à leur permettre de terminer leurs études ou de se rattraper.

Étant donné la souplesse du programme, les cours bien rédigés, la possibilité de terminer les études secondaires et le prix abordable, les élèves tirent profit de ces cours.

Les cours OEI servent à valoriser l'autonomie chez les élèves sur le plan de l'apprentissage.

En octobre 2008, la Section a tenu son premier atelier à l'intention des facilitateurs. Au cours de cette journée d'apprentissage professionnel, les participants ont eu l'occasion d'en apprendre sur le programme d'enseignement à distance, sur l'élaboration de nouveaux cours et sur les soutiens mis en place par la Section au service des écoles et des facilitateurs. Le site Web de la Section comprend maintenant une partie destinée aux facilitateurs et on peut la consulter à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/facilitateur/index.html>.

La séance de l'après-midi a porté sur des exposés de pratiques exemplaires de quatre facilitateurs actuels et sur les stratégies qu'ils ont proposées pour offrir un appui aux élèves inscrits à l'OEI dans leur école.

Les conseillers en orientation du Stonewall Collegiate et de la Pinawa Secondary School ont distribué des formulaires et des modèles qu'ils ont créés pour suivre le progrès des élèves inscrits à l'OEI et leur offrir un appui.

Les bibliothécaires scolaires du Rivers Collegiate et du Sanford Collegiate, qui sont également des facilitateurs OEI de leur école, ont fait des exposés qui comprenaient des suggestions sur le contrôle ou le suivi des manuels scolaires et des ressources.

Les commentaires sur l'atelier ont été très positifs et de nombreux facilitateurs ont demandé que ce genre d'atelier soit offert tous les ans. Un tel événement annuel leur permettrait de continuer à apprendre de leurs expériences collectives en plus de s'entraider en échangeant des idées et des stratégies qui ont fait leur preuve.

L'appui que les facilitateurs offrent aux élèves et aux parents est de plus en plus apprécié vu l'augmentation du nombre d'élèves qui se prévalent de l'OEI. Une coordination efficace de la programmation qui tient compte du domicile, de l'école et de la Section aide les élèves à obtenir les crédits qu'il leur faut et à réussir leur apprentissage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facilitateurs OEI ou sur les choix offerts en matière d'enseignement à distance au Manitoba, communiquez avec :

La Section de l'apprentissage à distance
Téléphone : 204 325-1700
Sans frais : 1 800 465-9915
Courriel : distance.learning@gov.mb.ca

Mise à jour des programmes d'évaluations nationales et internationales

par Ken Clark

Au cours de ce mois-ci, environ 100 écoles du Manitoba, de concert avec des milliers d'autres écoles à l'échelle du Canada et du monde entier, participent pour la quatrième fois à l'administration du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PISA offre une occasion aux pays et, pour ce qui est du Canada, aux provinces, d'examiner leur programmation scolaire en la comparant à celle d'autres autorités. On effectue cette comparaison en fonction des mesures de performance et des facteurs contextuels propres aux élèves âgés de 15 ans (au 1er janvier de l'année de l'administration). Le PISA 2009 est axé sur la lecture; les mathématiques et les sciences y figurent à titre de champs d'études de second plan (un traitement moindre de la matière, des échantillons d'élèves moins importants et aucune donnée contextuelle). On prévoit publier les premiers rapports des résultats vers la fin de l'année 2010.

Les résultats du PISA 2006 dont le champ d'études principal était les sciences ont été diffusés en décembre 2007. Dans le cadre de cette étude, les élèves canadiens et manitobains ont, en moyenne, affiché un rendement supérieur à la moyenne de l'OCDE en sciences. Le Manitoba s'est classé au sixième rang parmi les régions canadiennes et le Canada figurait parmi les pays de premier rang. Les résultats ont un effet important dans certains pays. Par exemple, l'Islande et le Danemark ont procédé à une réévaluation de leur système d'éducation vu les résultats moins favorables que prévus et la Finlande invite régulièrement des personnes d'autres pays qui s'intéressent à connaître les facteurs associés à leurs résultats supérieurs. On peut consulter les rapports de toutes les études du PISA (2000, 2003 et 2006) en consultant le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), à l'adresse suivante : <http://www.cmec.ca/Programs/assessment/Pages/default_fr.aspx>.

En mars de 2007, on a communiqué les premiers résultats d'un autre programme d'évaluation d'envergure auquel participe le Manitoba : le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), administré par le CMEC. Comme le PISA, le PPCE est administré une fois tous les trois ans et il évalue les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences; chaque fois, on choisit une matière comme champ d'études principal. Le PPCE vise les élèves qui sont âgés de 13 ans au début de l'année scolaire. En 2007, il portait sur la lecture. Le rapport des premiers résultats est affiché dans le site Web du CMEC, à l'adresse suivante : <www.cmec.ca/Programs/assessment/Pages/default_fr.aspx>. Les résultats de 2007 indiquent que les élèves du Manitoba se sont classés au cinquième rang parmi les régions canadiennes. Un autre rapport sur les facteurs contextuels et le rôle que ces derniers jouent relativement au rendement sera publié sous peu. Ce rapport portera sur une gamme de facteurs liés à la salle de classe, à l'école et à l'élève, tels que l'horaire des cours, les stratégies d'enseignement, et les convictions et les attitudes des élèves. Une fois que le rapport sur les facteurs contextuels sera publié, un groupe de discussion sera formé pour étudier les résultats et en arriver à des interprétations qui tiennent compte de la situation manitobaine.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, on tiendra une séance nationale sur la notation en vue du PISA 2009 au mois de juillet dans la région de la capitale nationale, à laquelle deux ou trois enseignants du Manitoba participeront. Les deux évaluations suivantes, le PPCE et le PISA (objectif sur les mathématiques), seront administrées en 2010 et en 2012 respectivement. Entretemps, on organisera probablement des mises à l'essai à petite échelle du PISA et du PPCE en vue des évaluations prochaines.

Il existe de nombreuses autres évaluations à grande échelle auxquelles certaines provinces canadiennes participent et que le personnel ministériel examine actuellement. Ces évaluations incluent le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) et les Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS). Le premier se veut une évaluation quinquennale (2001, 2006, 2011) des compétences en lecture des élèves de la 4e année. L'autre constitue une évaluation des compétences en sciences et en mathématiques des élèves des 4e et 8e années, administrée tous les quatre ans (1995, 1999, 2003, 2007, 2011).

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Ken Clark
Coordonnateur, programmes d'évaluations nationales et internationales
Téléphone : 204 945-3666
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 3666
Courriel : kenneth.clark@gov.mb.ca

THE ENGAGED Learner

Matériel d'appui

Au mois d'octobre 2008, le Manitoba Association of School Superintendents et le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba ont commandité la conférence The Engaged Learner. Le grand thème de la conférence portait sur les stratégies efficaces pour améliorer l'engagement des élèves.

L'étude du thème de l'engagement des élèves s'est articulée autour de quatre axes principaux :

- **L'enseignement et l'apprentissage**
- **La révision du rôle de l'école**
- **Les relations**
- **La responsabilité sociale**

Comme suivi, de l'information sur la thématique, des présentations choisies et d'autre matériel d'appui pour les enseignants sont disponibles à <www.theengagedlearner.ca>.

Nouvelle évaluation en lecture et en notions de calcul en 3e et 4e années

par Sara MacPherson

Avec la parution du nouveau programme d'études de Mathématiques, français langue première, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage et Mathématiques, français langue seconde, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage, l'évaluation en lecture et en notions de calcul en 3e et 4e années sera renouvelée pour l'automne 2009.

L'évaluation renseigne les enseignants, les parents et les administrateurs divisionnaires sur les connaissances et les compétences de base des élèves en lecture et en notions de calcul.

La révision de l'évaluation en notions de calcul est axée sur deux concepts principaux du programme d'études de mathématiques : la pensée algébrique et le sens du nombre. Les compétences en lecture ont également été révisées de sorte à les aligner davantage à celles de l'évaluation des années intermédiaires.

À l'automne de 2008, trente-neuf écoles ont mis à l'essai la nouvelle politique, les compétences et le système de collecte de données portant sur chaque élève. Les comités de lecture et de notions de calcul, composés d'enseignants provenant des écoles pilotes, ont collaboré avec le personnel du Ministère pour réviser et raffiner la mise au point des compétences et des critères d'évaluation basée sur la rétroaction des enseignants et des parents.

Une vérification du système de collecte de données portant sur chaque élève est en cours et sera finalisée pour sa mise en œuvre à l'automne de 2009. Le système, qui est semblable à celui utilisé à des fins d'évaluation des années intermédiaires, est une application Web dont les écoles se serviront pour enregistrer et transmettre les résultats individuels des élèves. Il servira également à relier les données des années primaires et intermédiaires du Manitoba aux données obtenues par Enfants en santé Manitoba au moyen de l'Instrument de mesure du développement du jeune enfant (IMDJE). Cette façon de faire permettra aux écoles d'obtenir plus de renseignements et de mieux suivre le progrès des élèves.

On offrira des possibilités d'apprentissage professionnel au cours de l'année scolaire 2009-2010 aux enseignants qui participent à la mise en œuvre de la nouvelle politique d'évaluation en 3e et 4e années et au personnel divisionnaire qui offre un soutien aux enseignants au cours du processus d'évaluation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Nicole Allain Fox
Conseillère pédagogique, mathématiques (M à 8)
Téléphone : 204 945-6936
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6936
Courriel : nicole.allainfox@gov.mb.ca

Rachel Soufi
Conseillère pédagogique en évaluation
Téléphone : 204 945-6926
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6926
Courriel : rachel.soufi@gov.mb.ca

Planification de transition à l'intention des élèves ayant des besoins spéciaux

par Brent Epp

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, de concert avec les partenaires communautaires et du milieu de l'éducation a dirigé un comité interministériel chargé de l'examen du protocole d'Enfants en santé Manitoba. Cette initiative a fait intervenir des représentants d'Enfants en santé Manitoba, des Services à la famille et Logement Manitoba, de Santé Manitoba et de la Vie saine Manitoba, et a eu pour résultat la publication d'un document intitulé Vers la vie d'adulte : Protocole de transition de l'école à la communauté pour les élèves avec des besoins spéciaux (mars 2008).

Le protocole décrit les moyens de collaboration employés par les partenaires pour planifier la transition et pour appuyer les élèves qui, après avoir quitté l'école, ont besoin de services de soutien du gouvernement provincial, de ses sociétés ou des offices régionaux de la santé. Le processus de planification qui mène vers une transition réussie comprend une programmation axée sur le développement de carrière et sur l'intervention précoce d'adultes qui sont en mesure d'aider les jeunes à contribuer aux volets économique, social et culturel.

La tenue de quinze séances régionales visant à offrir un aperçu et des renseignements sur la mise en œuvre a eu lieu à l'automne de 2008. Plus de 400 intervenants y ont participé, y compris des enseignants, des administrateurs, des travailleurs communautaires, des représentants des offices régionaux de la santé, des fournisseurs de services et des parents. Les séances ont inclus des exposés sur la planification de la transition individuelle, les programmes régionaux et les services offerts par le ministère des Services à la famille et du Logement, et les offices régionaux de la santé, aussi bien qu'un exposé de l'Association pour l'intégration communautaire – Manitoba (AICM) sur la planification axée sur la personne.

Des séances, dirigées par l'AICM, tenues le soir pour renseigner les parents sur la transition, ont eu lieu après les séances en régions et au Nord tenues pendant la journée.

On peut consulter le document intitulé *Vers la vie d'adulte : Protocole de transition de l'école à la communauté pour les élèves avec des besoins spéciaux* en consultant le site Web ministériel, à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/transition/index.html>.

Pour obtenir des renseignements sur la mise en œuvre du protocole ou sur la planification de la transition des élèves qui ont des besoins spéciaux, communiquez avec :

Brent Epp
Conseiller pédagogique, Services aux élèves
Téléphone : 204 945-6885 ou
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6885
Courriel : brent.epp@gov.mb.ca

le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)
www.mern.ca

Profil d'une recherche

par Dr. Francine Morin

Depuis avoir terminé ma thèse de doctorat qui portait sur le rôle du perfectionnement professionnel dans le cadre de l'enseignement des arts lorsqu'on prévoit effectuer des changements pédagogiques, mes projets de recherche actuels portent sur la transformation relative aux programmes d'études. Cette étude m'a permis de découvrir un corpus de théories et de recherches riche et intéressant qui renferme des idées sur le processus du changement et les facteurs qui ont un effet sur le changement dans le contexte des programmes d'études, en particulier, le rôle des enseignants et des leaders.

Mon programme de recherche, qui porte sur la transformation relative aux programmes d'études, est parsemé de thèmes d'enquête ciblant la mise en œuvre de nouveaux ou d'autres programmes d'études; les conditions essentielles à un apprentissage professionnel qui favorisent le changement; la construction des savoirs sur le contenu professionnel; les facteurs qui ont une incidence sur la transformation du programme d'études; et la documentation de l'apprentissage professionnel et de la transformation relative aux programmes d'études.

Les conclusions de diverses études que j'ai menées indiquent que parmi les conditions les plus essentielles à l'apprentissage professionnel et à la transformation des programmes d'études figurent :

- une série d'expériences d'apprentissage professionnel intensives allant de la compréhension des nouvelles refontes des programmes d'études à l'élaboration, l'application et à l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action;
- un lien direct aux contextes scolaires;
- une mise en valeur des besoins des leaders, des enseignants et des apprenants;
- des stratégies qui permettent aux groupes de continuer leur apprentissage professionnel (p. ex., la réflexion, la collaboration, la résolution de problèmes, le dialogue, les groupes d'études);
- un soutien et une rétroaction continus sur les lieux (p. ex., des leaders du changement, des mentors, des enseignants de soutien);
- des ateliers de suivi et des séances sur les répercussions ciblés.

M. Wayne Serebrin (Ph.D.) et Mme Liz Coffman (professeure) et moi-même avons récemment mené une étude qui comprenait l'offre d'un programme novateur de formation des enseignants de la maternelle à la 4e année au sein d'une école. Nous avons étudié l'évolution des points de vue sur la théorie et la pratique en littératie, et l'effet de ces changements sur le renouvellement et la refonte de l'éducation relative à la littératie et les arts.

Plusieurs résultats intéressants ont découlé de ces expériences. Les arts constituent d'importantes formes de savoir culturel qui, de pair avec la langue, doivent s'inscrire dans une approche plus large et plus interconnectée à l'enseignement de la littératie. L'utilisation d'expériences intégrées de la littératie et de textes multimodaux aide les enfants dans leur construction du sens. Il existe un rapport réciproque entre les processus d'interprétation et de création de l'apprentissage des arts et de la littératie chez les enfants. Il se pourrait qu'on parvienne mieux à l'apprentissage de la littératie en adoptant une approche commune et collaborative qui fait intervenir les généralistes de la salle de classe et les spécialistes en arts. Nous avons besoin de plages d'enseignement horaires plus souples et de plus longue durée pour appuyer l'apprentissage multimodal des enfants en littératie.

Une initiative d'apprentissage professionnel à grande échelle a été lancée à l'aide d'un projet de recherche subventionné par le Ministère que j'ai dirigé récemment. Le rapport définitif qui paraîtra prochainement sur l'étude de l'enseignement des arts dans les écoles du Manitoba de 2006 à 2007 (*Study of Arts Education in Manitoba Schools 2006-2007: Final Report of Aggregate Results*) renfermera les résultats sommaires et fournira des données riches et essentielles qui visent l'amélioration de notre compréhension des nombreux éléments de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'importance de se faire le champion des arts au sein de nos écoles à tous les niveaux.

J'ai aussi travaillé en étroite collaboration au renouvellement du programme d'études des arts du Ministère qui a été lancé au moyen d'une enquête sur une philosophie servant à orienter la création de quatre nouveaux documents cadres destinés à l'enseignement des années primaires et chaque document traite d'un des arts suivants : la danse, les arts dramatiques, la musique et les arts visuels. Ces programmes d'études modernes correspondent à merveille aux demandes en matière de réforme du XXIe siècle de l'apprentissage en littératie et des arts tout en mettant l'accent sur une large gamme d'expériences d'apprentissage des arts, la démarche d'exploration-recherche guidée par l'apprenant, la résolution de problèmes qui fait preuve d'imagination, l'intégration, l'interaction sociale et sur une approche constructiviste à l'enseignement et à l'apprentissage.

Étant donné l'omniprésence des approches plus classiques, axées sur la discipline et sur l'enseignement direct des arts dans bon nombre de nos écoles, il pourrait s'avérer difficile pour les personnes sur le terrain de faire place aux nouvelles réformes des programmes d'études des arts. Les conclusions de ma recherche correspondent à celles d'autres chercheurs en ce sens qu'elles laissent entendre que la façon la plus directe et prometteuse de mettre en œuvre la nouvelle vision ministérielle de l'éducation artistique serait d'offrir des occasions d'apprentissage professionnel aux enseignants et aux leaders, les catalyseurs de la mise en œuvre et du changement des programmes d'études.

profil

Francine Morin est professeure et directrice du Department of Curriculum, Teaching and Learning, Université du Manitoba. Elle enseigne dans le domaine de l'éducation artistique et la méthodologie de la recherche-action.

Ses sujets de recherche comprennent l'éducation artistique et l'intégration, la littératie, l'apprentissage professionnel et la transformation relative aux programmes d'études.

Français intensif et français approfondi

par Linda Romeo

Depuis 2005, plusieurs écoles du Manitoba ont adopté l'approche pédagogique du français intensif dans l'enseignement des cours de français de base de la 5e ou 6e année. Le modèle d'enseignement du français intensif permet à un nombre d'élèves important, provenant de divers groupes et ayant des intérêts et des besoins différents, de profiter des avantages d'une expérience communicative axée sur la littératie en français.

Cette expérience langagière intègre les éléments du programme d'études de français de base tout en respectant les objectifs de la matière. En même temps, on développe un large éventail de compétences, telles que la résolution de problèmes, l'organisation séquentielle et l'analyse. On enseigne les « apprentissages essentiels » du programme d'études tout en développant davantage les compétences langagières à un rythme accéléré. L'approche empruntée pour le français intensif fait en sorte qu'on accroît et intensifie le temps d'enseignement du français au premier trimestre et on met l'accent sur les cours d'English Language Arts, de sciences de la nature et de sciences humaines, au cours du deuxième terme.

Depuis 2006, on utilise l'approche du français approfondi dans l'enseignement des cours offerts au sein de certaines écoles des divisions scolaires Louis-Riel et de St. James-Assiniboia. Le français approfondi se veut le complément du français intensif qu'on peut enseigner de la 6e ou 7e année à la 12e année. Les stratégies et techniques d'enseignement du français approfondi sont les mêmes que celles du français intensif. Les ressources utilisées en français intensif sont semblables et les élèves du cours de français approfondi ont ordinairement terminé une année de français intensif. Pour soutenir l'intensité du temps d'enseignement de la langue en français approfondi, on propose que des blocs d'enseignement de 80 minutes de français soient offerts tous les deux jours (au lieu de 40 minutes par jour).

Certains éléments de la méthodologie du français intensif et du français approfondi sont caractérisés par :

- un accent sur la fluidité et l'exactitude de la langue seconde;
- de nombreuses techniques de modelage et d'étayage (p. ex., des exemples oraux et écrits sont fournis de sorte à établir des liens avec les connaissances antérieures);
- l'organisation séquentielle (p. ex., les élèves apprennent à lire et à écrire ce qu'ils sont déjà en mesure d'exprimer oralement en français);
- la rédaction dirigée (la rédaction en groupe, la création de modèles faisant intervenir tous les membres de la classe – l'enseignant et les élèves).

Au Manitoba, le premier groupe d'élèves du cours de français intensif étudie actuellement au J.H. Bruns Collegiate de la Division scolaire Louis-Riel. Christine Peers, enseignante du français de la 9e année, se dit émerveillée par le français parlé des élèves et par le changement survenu dans les stratégies d'enseignement de tous ses cours de langue seconde à la suite de l'apprentissage de cette nouvelle approche.

M. Claude Germain (Ph.D.) et Mme Joan Netten (Ph. D.) sont les fondateurs de l'approche du français intensif et du français approfondi. M. Germain a visité la classe de la 9e année de J.H. Bruns Collegiate au mois de janvier. Il a noté la facilité langagière des élèves, non seulement dans leurs échanges avec l'enseignant, mais aussi entre eux-mêmes. Les élèves ont démontré qu'ils pouvaient non seulement s'exprimer avec confiance en français, mais ils pouvaient aussi s'exprimer avec humour lorsqu'ils étaient en compagnie de leurs camarades de classe, ce qui n'est pas toujours chose facile dans une langue seconde. Cette facilité d'expression en français était digne de mention.

Utilisé avec permission. Tous droits réservés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le français intensif et le français approfondi au Manitoba, communiquez avec le Bureau de l'éducation française (204 945-6916) ou consultez le document intitulé Cadre pour l'enseignement du français intensif et du français approfondi au Manitoba, à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/fdb/cadre/index.html>. On peut aussi consulter de nombreux articles qui portent sur l'approche pédagogique du français intensif et du français approfondi en visitant le site suivant : <www.caslt.org/resources/french-sl/research-articles-intensive-french_fr.php>.

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Télec. : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba